

Arméniens et Turcs 1878-1923

Yves Ternon

Docteur en histoire à l'université de Paris IV-Sorbonne
Habilité à diriger des recherches à
l'université Paul Valéry de Montpellier

Très tôt convertis au christianisme et fondateurs, après 451, d'une Église apostolique détachée de Rome, les Arméniens bénéficient comme les autres non-musulmans, au sein de l'Empire ottoman, de la protection du sultan. Toutefois, à partir du XIXe siècle, la sécurité des Arméniens ne cessant de se dégrader ils en appellent, en 1878, aux puissances européennes. Leur arbitrage se révèle vain ; depuis 1894 les massacres se multiplient jusqu'au génocide de 1915. Yves Ternon auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire des Arméniens, nous explique l'origine et le devenir de « la question arménienne ».

La première minorité chrétienne de l'Empire ottoman

Les Arméniens appartiennent à un très ancien peuple qui vécut pendant vingt-sept siècles en Anatolie orientale, en Perse et au sud du Caucase, sur les voies de passage entre le Moyen-Orient et l'Asie. Ils connurent de rares périodes d'indépendance et leur territoire fut occupé en totalité ou en partie par des conquérants successifs : Grecs, Romains, Perses sassanides, Arabes, Turcs seldjoukides, Mongols, Turcomans. À l'arrivée des Seldjoukides en Anatolie à la fin du XIe siècle, une partie de la population arménienne se déplace en Cilicie où elle fonde le royaume arménien de Cilicie qui, du XIIIe au XIVe siècle, est au contact des croisés. À partir du XVe siècle, l'Arménie est partagée entre l'Empire ottoman à l'ouest et la Perse à l'est, jusqu'au XIXe siècle où la Russie annexe les provinces de Transcaucasie. L'Arménie orientale est alors partagée entre la Perse et la Russie.

Les Arméniens sont le premier peuple converti au christianisme, en 301, donc avant la conversion de l'Empire romain d'Orient. Après le concile de Chalcédoine, en 451, ils se placent en dehors de l'Église romaine et ils ont leur propre Église : arménienne apostolique. Ils possèdent donc ce qui fait l'identité d'une nation : une histoire, une religion, une langue. Ils parviennent ainsi à préserver cette identité en dépit des occupations et des divisions de leur territoire. Dès le XVIIIe siècle, sous l'impulsion des missionnaires de la Propagation de la Foi, une minorité arménienne catholique, de foi romaine mais de rite oriental, se développe parmi les Arméniens ottomans. Au XIXe siècle, les missions américaines et anglicanes, soutenues par des institutions charitables, constituent une communauté protestante, de moindre importance cependant.

Venues d'Asie centrale, les tribus turques se répandent en Asie à partir du VIIe siècle. La puissante famille des fils de Seldjouk se convertit à l'islam sunnite à la fin du Xe siècle et pénètre en Anatolie à la fin du XIe siècle pour former le sultanat de Roum, prototype de l'Empire ottoman. Au début du XIIIe siècle, l'Empire seldjoukide se morcelle en dix principautés indépendantes sous tutelle mongole. C'est l'une de ces principautés, la plus petite, celle d'Osman qui, après deux siècles de conquêtes, forme l'Empire ottoman. Cet empire est une mosaïque de peuples et de religions, où les Turcs sont minoritaires. L'identité turque est d'autant plus difficile à déterminer

que le système d'enlèvement d'enfants chrétiens convertis à l'islam – *devchirmé* – fabrique une caste de soldats et de fonctionnaires devenus turcs par contrainte. Un tel mélange s'opère dès la conquête et il est bien difficile de savoir, quelques générations plus tard, qui est, parmi ceux qu'on appelle Turcs, d'origine turque. D'ailleurs, pour désigner l'Empire ottoman, l'Europe parlait alors de la « Turquie » et elle appelait ses habitants les Turcs, sans tenir compte de cette extrême diversité ethnique et culturelle. Si les sultans sont turcs, par leur père – nécessairement de la lignée d'Osman, le fondateur éponyme de l'empire –, leurs mères sont souvent des esclaves chrétiennes ou juives. Ainsi, plusieurs sultans ont une ascendance arménienne. En fait, les Turcs sont confondus avec les autres composantes de la population musulmane et ils sont surtout majoritaires dans le centre de l'Anatolie. Les riches Turcs de la capitale s'affichent volontiers plus ottomans que turcs. La Sublime Porte – c'est ainsi que l'on appelle le gouvernement ottoman nommé par le sultan, seul maître de l'empire – impose sa « protection » aux peuples non-musulmans en échange de lourdes taxes. Ces « protégés » – *dhimmi* – sont répartis selon leur religion en communautés et ils bénéficient d'une relative autonomie culturelle et culturelle. Ces communautés sont, au début du XIXe siècle, appelées *millet*, un mot à double sens qui signifie à la fois la communauté religieuse et la nation.

Au XIXe siècle, plus de deux millions d'Arméniens vivent dans l'Empire ottoman, dont la population est en 1877 d'environ trente-six millions. Ils forment, avec les Grecs, la principale minorité chrétienne. En fait ces chiffres ne rendent pas compte de la population exacte, d'abord parce que l'empire subit au cours du siècle des amputations territoriales successives et que chacune de ces indépendances est suivie de migrations de populations, ensuite parce que les recensements sont difficiles à réaliser, surtout dans les régions éloignées, peu accessibles et parcourues par des tribus nomades, enfin parce que les communautés gonflent ou réduisent les chiffres selon qu'elles ont intérêt ou non à le faire. À Constantinople, la plus cosmopolite des villes d'Europe, Turcs et Arméniens vivent côte à côte, dans une relative harmonie, sans que la discrimination entre croyants et *dhimmi*, pourtant inscrite dans la charia, soit rigoureusement appliquée. Les riches familles arméniennes – les *amira* – jouent un rôle important dans l'économie et la vie politique de la capitale : elles contrôlent d'importants secteurs de l'économie ottomane. Les commerçants et artisans appartiennent à des corporations – *esnaf* –, où Arméniens et Turcs sont mélangés. Le conflit entre *amira* et *esnaf* est souvent plus aigu qu'entre Arméniens et Turcs de même statut social. Pour les orientalistes européens qui s'aventurent en « Turquie » la réalité de la capitale occulte souvent la situation dans les provinces et ils ne perçoivent guère les difficultés des minorités de l'Empire ottoman.

De la naissance de la question arménienne...

Dès la fin du XVIIIe siècle, l'Empire ottoman qui, à son apogée, s'étendait sur trois continents, amorce son déclin. Celui-ci se précipite dans la première moitié du XIXe siècle avec les indépendances – acquises ou de fait – grecque, serbe et égyptienne. Dès lors, l'empire, contrôlé par les puissances européennes qui se disputent sur l'opportunité de le maintenir ou de le faire disparaître, poursuit son démembrement. Les réformes exigées par les puissances et promises par le sultan pour moderniser le système politique et préserver les droits des minorités ne sont qu'en partie appliquées et seulement dans les grandes villes. La situation des provinces ne fait que s'aggraver. C'est dans les provinces en effet que les relations entre Arméniens et Turcs ne cessent de se dégrader.

Au début du XIXe siècle, l'Empire ottoman est un État agricole. Les trois-quarts des habitants vivent dans les campagnes. La charge des impôts, le caractère primitif de l'outillage, le manque de capitaux freinent le développement économique. L'amélioration progressive des communications permet la pratique de cultures d'exportation et la croissance de villes portuaires qui drainent une population ouvrière. Malgré cela, l'industrie ne se développe pas et l'artisanat régresse. Dans les villes, les non-musulmans représentent le tiers de la population et ils contrôlent le commerce et l'exportation. Si les solidarités et les relations entre communautés – en particulier entre Arméniens et Turcs – se maintiennent tant à la ville qu'à la campagne, les barrières familiales ne cèdent pas. Les villes sont divisées en quartiers où se regroupent les communautés, les villages sont souvent habités par une même communauté et les mariages se font toujours à l'intérieur du groupe

religieux, pratiquement jamais entre chrétiens et musulmans.

C'est ainsi que, las de demander à la Sublime Porte le respect de ses engagements, les représentants de la communauté arménienne – organisée depuis la promulgation en 1863 d'une constitution arménienne en une assemblée nationale avec ses délégués élus par la communauté – s'adressent en 1878 aux puissances européennes réunies à Berlin pour négocier la paix au terme de la guerre russo-ottomane. La Porte est alors contrainte par l'article 61 du traité de Berlin à protéger les Arméniens des provinces orientales des persécutions des tribus kurdes et des immigrants circassiens. La question arménienne est née. Elle devient une des composantes de la question d'Orient, pour le plus grand malheur des Arméniens. Dans les provinces, de multiples incidents déchirent le tissu social et modifient peu à peu le regard que les musulmans portent sur les chrétiens : ils passent du statut de *dhimmi* à celui d'étranger. Les chrétiens sont de plus en plus exclus d'une société dont ils animent pourtant l'économie, et la tentation de les déposséder est d'autant plus grande que le sultan incite les musulmans à le faire. En effet, au lieu de remplir ses engagements, le sultan Abdul Hamid presse le mouvement d'implantation des immigrants circassiens, arme les Kurdes en formant des régiments dits *hamidié* – c'est-à-dire portant son nom – et réduit la population arménienne par des massacres en 1894, 1895 et 1896. Ces massacres ont pour effet de développer un mouvement national arménien qui, avant, n'était encore qu'à l'état d'ébauche. La situation se dégrade au tournant du siècle, dans les provinces orientales d'Anatolie, avec la formation de bandes d'irréguliers arméniens – les *fedai* – qui protègent les villages contre les exactions des Turcs et des Kurdes.

... au génocide de 1915

L'autorité du sultan est contestée par une partie de la population, en particulier par l'armée où se développe un mouvement nationaliste turc. Parallèlement, des exilés turcs se regroupent à l'étranger en mouvements d'opposition au sultan et ils s'allient volontiers avec les partis arméniens, en particulier avec la Fédération révolutionnaire arménienne – parti dachnak. Ces mouvements d'opposition turcs se regroupent en un parti, le comité Union et Progrès qui, en juillet 1908, contraint le sultan à rétablir la constitution ottomane abolie en 1878. Des élections, l'institution d'un parlement laissent un court moment naître l'espoir d'une ottomanisation de l'empire, d'une fusion en un ensemble homogène des identités nationales de ses composantes. Mais, dès le début, les différents groupes nationaux et religieux ottomans ont des avis divergents sur plusieurs questions fondamentales, comme la nature de l'État et l'identité ottomane. Les massacres perpétrés en Cilicie en 1909 ébranlent la confiance que les Arméniens placent dans le comité Union et Progrès. La discrimination et la corruption, de plus en plus intenses dans les provinces orientales d'Anatolie et une politique gouvernementale de plus en plus nationaliste, contribuent à dégrader encore plus les relations entre Turcs et Arméniens jusqu'à l'éclatement de la guerre mondiale en août 1914. L'Empire ottoman se range au côté des puissances centrales en novembre. En février 1915, le comité Union et Progrès prend la décision d'anéantir la population arménienne de l'empire afin de régler définitivement une question politique devenue insoluble et d'ouvrir à l'expansion turque la voie de la Transcaucasie vers l'Azerbaïdjan et les peuples turcs de Russie. Cette destruction est froidement planifiée. Contrairement à ce que la Turquie prétendra par la suite et qu'elle affirme encore aujourd'hui, ce ne fut ni une guerre civile ni la réplique à une révolte mais une entreprise de nettoyage ethnique d'une population sans défense. Cette destruction des Arméniens ottomans fait environ un million deux cent mille victimes. Elle fut, avant que le mot soit inventé en 1944, le premier génocide de l'histoire moderne, un crime tel qu'il est défini depuis la convention du 9 décembre 1948, une infraction imprescriptible du droit international. Ce meurtre de masse planifié et le refus par la Turquie de reconnaître sa responsabilité rendent impossible toute relation entre les survivants arméniens et les Turcs.

Au terme de la première guerre mondiale, l'Empire ottoman est promis au démembrement par le traité de Sèvres d'août 1920. Mais, entre temps, un mouvement nationaliste turc se développe en Anatolie, sous l'impulsion de Mustafa Kemal, reprenant en partie l'héritage des Jeunes Turcs du comité Union et Progrès. Les nationalistes ont pour priorité de supprimer un foyer arménien renaissant en Cilicie sous le contrôle de la France et d'éliminer la République arménienne qui s'est formée en Transcaucasie en mai 1918. Les bolcheviks récupèrent ce territoire arménien et

l'incorporent plus tard dans l'URSS, sauvant ainsi cette population arménienne d'une destruction par les nationalistes turcs. Les kémalistes conduisent ensuite une guerre victorieuse contre les Grecs et occupent Smyrne en septembre 1922. Ils détruisent alors la dernière communauté arménienne d'Anatolie, qui avait en 1915 échappé au massacre. Le traité de Lausanne du 24 juillet 1923 précède la formation d'une République turque. Le gouvernement turc pousse les derniers survivants arméniens à quitter les provinces anatoliennes. Seuls demeurent à Istanbul, l'ancienne Constantinople, quelque soixante-dix mille Arméniens, dernier reliquat d'une vaste communauté qui avait, des siècles durant, vécu avec les Turcs au sein de l'Empire ottoman.

Yves Ternon

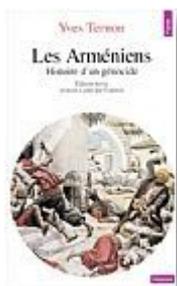
Octobre 2002

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

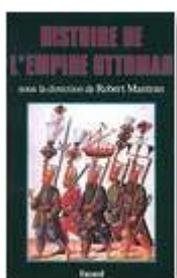
Bibliographie



Le génocide des Arméniens
Gérard Chaliand
Complexe, Bruxelles, 2002



Les Arméniens. Histoire d'un génocide
Yves Ternon
Points histoire
Seuil, Paris, 1996



Histoire de l'Empire ottoman
Robert Mantran
Fayard, Paris, 2003



Empire ottoman. Le déclin, la chute, l'effacement
Yves Ternon
éditions du Félin et éditions Michel de Maule, Paris, 2002



L'Etat criminel, les génocides au XXe siècle
Yves Ternon
Seuil, Paris, 1997



Du négationnisme. Mémoire et tabou
Yves Ternon
Desclée de Brouwer, Paris, 2000

L'innocence des victimes au siècle des génocides



Yves Ternon
Desclée de Brouwer, Paris, 2001